

**BULLETIN MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. LOCQUIN, 76, bd des Belges, 6<sup>e</sup>. Trésorier : H. GRIVEL, 1, rue Bellecour, 2<sup>e</sup>.SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>e</sup> (Immeuble Municipal)

|                          |                                        |                  |
|--------------------------|----------------------------------------|------------------|
| <b>ABONNEMENT ANNUEL</b> | France et Colonies Françaises. . . . . | <b>25 francs</b> |
| c/c p. Lyon 101-98.      | Étranger. . . . .                      | <b>50 —</b>      |

**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRES DU JOUR****CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du Mardi 9 Mai 1944.**

Vote sur l'admission de : M<sup>me</sup> FONTAINE Marguerite, 7, rue Élisée-Reclus, Roanne (Loire); parrains : MM. Dicudonné et Pelosse. — M. DELPRAT J. M., 52, avenue Hôtel-de-Ville, Villeurbanne (Rhône); parrains : MM. Croutaz et Guillemoz. — M<sup>lle</sup> FLORENCE Marcelle, 21, chemin Barthélemy Buyer, Lyon (5<sup>e</sup>); parrains : MM. Cabut et Croutaz. — M. DOLLINGER Lucien, impasse des Verchères, Caluire (Rhône); parrains : MM. Froquet et Grivel. — M. BERTHOD A. G., 76, boulevard des Belges, Lyon (6<sup>e</sup>); parrains : MM. M. et R. Locquin. — LIVRARIA PORTUGALIA, 75, rua do Carmo, Lisbonne (Portugal); parrains : MM. Viret et Locquin. — M. GADOUX R., 87, rue Bugeaud, Lyon; parrains : M<sup>me</sup> Schnurr et M. Cabut. — M<sup>lle</sup> BOCKOWSKA, Station de Zoologie Agricole, Saint-Genis-Laval (Rhône); parrains : MM. Bouchet et Schaefer.

Tarif à appliquer aux annonces paraissant sous la rubrique « Échanges, offres et demandes ».

Vente d'Annales et de Bulletins.

Organisation et fonctionnement de la Bibliothèque.

Questions diverses.

**SECTION ENTOMOLOGIQUE : Séance du Samedi 13 à 16 h. 15**

M<sup>lle</sup> BOCKOWSKA : Observation sur le Doryphore dans la région de Saint-Genis-Laval.  
M. TESTOUT : Sur la présence de *Graellsia isabellae* (Lep. Saturn.) dans les Alpes françaises.

D<sup>r</sup> JEANNEL : a propos de l'*Acorius* (*Paraleirides*) *Bickardti* Dev.

Présentation d'insectes.

Questions diverses.

**SECTION GÉNÉRALE : ANTHROPOLOGIE, BIOLOGIE,  
SCIENCES NATURELLES : Séance du Samedi 13 à 17 h.**

M. VIRET : Histoire du peuplement et des migrations des mammifères en Amérique du Sud pendant les temps tertiaires et quaternaires.

Questions diverses.

## SECTION MYCOLOGIQUE : Séance du Lundi 15 à 20 h.

M. Locquix : Sur le polymorphisme de *Clitopilus omphaliformis* Joss.

MM. POUCHET et LOCQUIX : Présentation de Myxomycètes de la région lyonnaise.

Présentation de champignons.

Questions diverses.

## SECTION BOTANIQUE : Séance du Samedi 27 à 17 h.

G. NÉTIEN : Le danger de certains potages à base de farines de légumineuses.

Présentation de plantes.

Questions diverses.

## EXCURSIONS PUBLIQUES

*Excursion géologique et entomologique.* Dimanche 7 mai, dans les Monts d'Or du Lyonnais, sous la direction de MM. VIRET et Dr. ROMAN. Rendez-vous au départ du tram de Saint-Didier à 12 h. 30 ; retour par Fontaines vers 19 h. 30.

*Excursion botanique.* Dimanche 14 mai à Vaugneray, dirigée par M. PANOT. Rendez-vous au départ du tram de Vaugneray à 8 h. ; repas tiré des sacs ; retour vers 19 h.

## NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort du D<sup>r</sup> H. RONCHET, l'un des plus anciens membres de notre Société et fervent ami des sciences naturelles. Sincères condoléances à sa famille.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Mes Chers Collègues,

Je vous présente ci-dessous le bilan et le compte financier de notre Société arrêtés au 31 décembre 1943.

Depuis quelques mois, c'est-à-dire depuis ma nomination au poste de Trésorier, j'ai fait de mon mieux pour prendre en mains nos intérêts et pour surveiller très attentivement notre gestion.

Les chiffres que vous trouverez n'appellent pas d'observations particulières, vous remarquerez seulement dans le Bilan une augmentation du portefeuille-titres provenant d'achats faits au cours de l'exercice 1943 pour en amener le total à un chiffre au moins égal à celui de la dotation. Nos valeurs sont garanties par l'État, les dernières achetées sont les suivantes : 15 obligations de 1.000 fr. Ville de Paris 4,5 % 1929. 3 obligations de 5.000 fr. P.T.T. 4 % 1941.

Le compte financier présente un léger déficit de 347 fr. 70.

La situation de notre chère Société reste solide grâce à sa dotation, seulement, comme nous ne pouvons toucher à ces réserves, on peut prévoir pour les années prochaines des difficultés pour équilibrer notre budget. D'autant plus que nous désirons, dans toute la mesure du possible, maintenir nos cotisations au taux modeste actuel.

En terminant, nous dirons encore deux mots sur le recrutement que nous devons souhaiter le plus abondant possible. Que chacun fasse autour de lui un peu de propagande pour amener de nouveaux adhérents et surtout des adhérents convaincus parmi lesquels puissent se révéler des éléments de premier ordre.

Le Trésorier : H. GRIVEL.

## Bilan de la Société au 31 Décembre 1943.

| ACTIF.                   |            | PASSIF.                     |            |
|--------------------------|------------|-----------------------------|------------|
| Caisse.....              | 15,80      | Cotisations anticipées..... | 500        |
| Caisse d'Économie.....   | 28.068,40  | Réserve.....                | 20.000     |
| Société Lyonnaise.....   | 5.198,01   | Dotation.....               | 157.780,40 |
| Chèques postaux.....     | 9.020,34   | Capital disponible.....     | 27.553,97  |
| Portefeuille Titres..... | 163.125,82 |                             |            |
| Débiteurs divers.....    | 406,       |                             |            |
| Total de l'actif.....    | 205.834,37 | Total du passif.....        | 205.834,37 |

## COMPTE FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 1943.

| DÉBIT.                         |                  | CRÉDIT.                      |                  |
|--------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| Coût du Bulletin.....          | 29.404           | Cotisations 1943.....        | 19.916,30        |
| Frais généraux.....            | 3.495,50         | Cotisations arriérées.....   | 2.664,70         |
| A DOTATION.                    |                  | Cotisations Membres à vie... | 1.020            |
| 1/10 des revenus.....          | 528,19           | Dons.....                    | 1.527            |
| Cotisations des Membres à vie. | 1.020            | Publicité.....               | 3.500            |
|                                |                  | Bibliothèque.....            | 190              |
|                                |                  | Intérêts des Banques.....    | 373,30           |
|                                |                  | Revenus des valeurs.....     | 4.908,69         |
|                                |                  |                              | <u>34.099,99</u> |
|                                |                  | Déficit de l'année.....      | 347,70           |
|                                | <u>34.447,69</u> |                              | <u>34.447,69</u> |

## PARTIE SCIENTIFIQUE

## SECTION MYCOLOGIQUE

*Collybia collina* (Fr. ex Scop.) Quélet  
est-il toxique ?

Par A. POUCHET.

Si l'on consulte les ouvrages mycologiques donnant des indications sur la valeur alimentaire de *Collybia collina*, on constate que plusieurs auteurs — BARBIER, BRESADOLA, KONRAD et MAUBLANC — considèrent cette espèce comme étant comestible.

Pourtant, d'après les renseignements que j'ai reçus, elle serait susceptible de provoquer des troubles gastriques assez graves.

Voici les faits : M. JACQUEMET, inspecteur du marché de champignons à Grenoble, avait autorisé une fermière à vendre sa récolte de *Marasmius oreades*. Quelques jours après, celle-ci vint lui dire que plusieurs personnes, parmi celles qui lui avaient acheté des champignons, avaient été incommodées, après les avoir mangés. Vomissements, coliques et diarrhée, tels furent les maux ressentis. La même observation lui fut adressée par une autre vendeuse qui, également, avait été autorisée à débiter sa récolte sous le nom de *Marasmius oreades*.

On comprend la surprise de M. JACQUEMET lorsqu'il apprit que ces champignons, vendus avec son autorisation, avaient indisposé plusieurs personnes.

Peu de temps après, M. JACQUEMET remarqua, dans un lot de *Marasmius oreades*, soumis à son examen, des champignons ayant sensiblement le même port et la même couleur, mais à pied creux. Il m'en fit parvenir quelques-uns aux fins de détermination. Je reconnus, sans peine, *Collybia collina*, espèce pas très rare dans la région lyonnaise et souvent récoltée, pour *Marasmius oreades*.

Plusieurs mycologues ont déjà fait remarquer qu'une confusion peut se produire entre ces deux espèces. Ainsi, QUÉLET fait, à ce sujet, l'observation suivante : « en cercle, dans les prés et les pâturages avec *Marasmius oreades*, auquel il ressemble. »

KONRAD et MAUBLANC font une constatation analogue. « En troupe, généralement cespiteux, souvent en cercle, dans les prairies et les pâturages avec

*Marasmius oreades*. Souvent confondu avec cette espèce, mais de moindre qualité ». Les mêmes auteurs distinguent *Collybia collina* de *Marasmius oreades* par sa plus grande fragilité, son chapeau moins charnu, son pied creux, par sa chair putrescible et son odeur alliagée caractéristique.

Au sujet de l'odeur, les auteurs sont loin d'être d'accord sur ce caractère. Ainsi, QUÉLET signale : odeur de roti brûlé. BATAILLE : odeur faible, mais agréable, enfin KONRAD et MAUBLANG : odeur alliagée.

J'ai eu en mains de nombreux spécimens, provenant de récoltes faites dans plusieurs départements — Isère, Ain, Loire et Rhône — et, jamais, je n'ai constaté, ni l'odeur de roti brûlé, ni l'odeur alliagée.

Depuis ce jour, dans toutes les expositions de champignons que j'organise, par prudence, je note *Collybia collina* : espèce vénéneuse. MM. BÉXONY et MAURY agissent de même aux expositions de Bourg et de Pont-d'Ain.

L'affaire était là, lorsque M. BÉXONY me fit savoir que près de Bourg, il y avait eu une intoxication provoquée par l'ingestion de *Collybia collina*. Cette fois, ce n'était pas des personnes qui figuraient parmi les victimes, mais une jeune chienne qui avait mangé ces champignons.

Voici quelques renseignements concernant cet empoisonnement.

M. BORELLI habite Cerveissiat, près de Cize-Bolozon, dans l'Ain. Il participe depuis plusieurs années aux expositions mycologiques de Bourg et de Pont-d'Ain, et prétend très bien différencier *Collybia collina* de *Marasmius oreades*.

Connaissant une station de *Collybia collina*, il partit en ramasser pour faire un essai afin de voir si vraiment, cette espèce était vénéneuse. N'en ayant pas assez trouvé pour en faire un plat, M. BORELLI y ajouta des *Marasmius oreades* et deux ou trois *Clitocybe geotropa*, récoltés dans le même pré. Arrivé à son domicile, il fit préparer ces champignons mais, au moment de se mettre à table, il eut une appréhension et les jeta sur un tas de fumier, placé à proximité de son habitation.

Dans la même maison, il y a un locataire possédant une jeune chienne, qui s'est empressée de les manger. Quelques heures après, on s'aperçut que la chienne tremblait de tout son corps et avait de la peine à se tenir debout. Ces malaises s'accrochèrent le lendemain et 48 heures après l'absorption des champignons, l'animal mourait et se décomposait très rapidement.

De cet exposé, il résulte qu'il y a contradiction entre les faits cités et l'opinion des auteurs qui considèrent *Collybia collina* comme étant comestible, cette espèce pouvant, au moins dans certains cas, occasionner des troubles gastriques chez l'homme et même provoquer la mort chez les animaux.

Pour ceux qui s'occupent de la question de toxicité des champignons, il n'y a là, de prime abord, rien de bien surprenant. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler qu'il y a quelques années, seulement, *Clitocybe dealbata* figurait dans la liste des champignons comestibles, tandis qu'actuellement, les mycologues le classent — d'ailleurs, avec juste raison — parmi les espèces vénéneuses.

L'explication de ce fait, qui semble paradoxal, est pourtant bien simple, si l'on tient compte du fait que la toxicité de *Clitocybe dealbata* peut être atténuée par un blanchiment préalable, au point de le rendre inoffensif.

On peut faire un rapprochement et se demander s'il n'en serait pas de même pour *Collybia collina*.

Pourtant, avant de me faire une opinion définitive sur sa valeur alimentaire, j'ai voulu faire une expérience personnelle.

Le 8 novembre 1943, M. LACOMBE me remit un lot de *Collybia collina*, composé de 32 sujets. Le lendemain, j'ai mangé ces champignons sans être incommodé, en quoi que ce soit.

Bien que la quantité ingérée soit assez restreinte, elle était suffisante, je crois, pour provoquer des troubles gastriques, ou autres, si vraiment ces champignons avaient été vénéneux, d'autant plus que je les avais fait préparer directement au beurre, donc, sans avoir, par ébouillantage, éliminé le principe toxique.

Cette expérience semble atténuer les soupçons portés sur *Collybia collina*; par contre, elle confirme, en quelque sorte, les assertions de BARBIER, BRESADOLA, KONRAD et MAUBLANC sur la comestibilité de ce champignon.

J'ai déjà attiré l'attention sur le fait que la variation de toxicité de certaines espèces peut être due au mode de préparation culinaire<sup>1</sup>. Cela semble ne pas être le cas dans cette expérimentation. Cette plus ou moins grande toxicité, s'il y a inconstance, pourrait être due aussi, à une quantité variable du principe toxique<sup>2</sup>; et dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut pas dire si cette variation est, ou n'est pas, dépendante de conditions écologiques ou géographiques.

Je serais reconnaissant à mes Collègues qui, en m'apportant en abondance des échantillons frais, pourraient élargir le cercle de mes expériences et me permettre de voir si, éventuellement on n'aurait pas confondu, sous le nom de *Collybia collina*, plusieurs espèces toxiques et non toxiques.

---

## SECTION GÉNÉRALE : ANTHROPOLOGIE, BIOLOGIE, SCIENCES NATURELLES

### Sur les découvertes récentes en matière de Primates supérieurs fossiles.

Par J. VIRET.

*Australopithecus*. — Notre connaissance des Singes anthropoïdes s'est enrichie depuis 1924 et surtout depuis 1936-38 de la découverte d'un nouveau groupe ayant vécu aux temps quaternaires en Afrique du Sud. On possède aujourd'hui un crâne juvénile avec sa face bien conservée et la dentition de lait (*Australopithecus*), et deux crânes incomplets d'adulte avec la dentition en bon état (*Plésianthrope* et *Paranthrope*). Ces noms font allusion à des affinités humaines, et divers savants proposent en effet de placer ces êtres dans la lignée humaine, sinon comme ancêtres immédiats de l'homme, du moins à titre de cousins germains.

Ils se fondent pour cela sur la forte capacité crânienne du *Plésianthrope* évaluée entre 500 et 600 cm<sup>3</sup>, donc plus élevée que celle du Chimpanzé (450 cm<sup>3</sup>) dont ils ont la taille, mais plus faible que celle du *Pithécanthrope*.

---

1. A. POUCHET. Sur la toxicité relative de quelques champignons. *Annales Société Linnéenne de Lyon*, t. 73, année 1928.

2. M<sup>lle</sup> LOUR, dans sa thèse intitulée : Contribution à l'étude toxicologique de 33 Inocybes de la région de Genève (1938), a du reste signalé ce fait pour plusieurs espèces appartenant à ce genre.

(8 à 900 cm<sup>3</sup>). Le prognathisme est aussi moins prononcé que chez les Anthropoïdes actuels. La dentition surtout est remarquable. Les canines sont relativement petites, avec une pointe basse, donc humaines. La première prémolaire inférieure n'est pas coupante en avant comme chez les Anthropoïdes connus, spécialement le Dryopithèque et il en est de même de la dent de lait qui la précède et qui est plus humaine que simienne. Mais d'autres caractères sont communs avec les Singes : la 3<sup>e</sup> molaire en haut et en bas sont très grandes, celle du bas notamment a conservé un cachet dryopithécien. La 2<sup>e</sup> molaire supérieure est plus grande que la 1<sup>re</sup>. Comment interpréter ce mélange de caractères humains et simiens ? C'est la deuxième prémolaire inférieure qui nous donne la clef du problème. Cette dent ressemble à une molaire en petit, elle est donc bien plus spécialisée que la dent humaine correspondante.

Dans ces conditions, Plesianthropus et Paranthropus doivent être considérés comme appartenant à un nouveau rameau d'Anthropoïdes, le plus évolué que l'on connaisse, à la fois par son développement cérébral et par la morphologie dentaire restée simienne par certains traits tandis que d'autres sont humains et certains enfin ont dépassé le stade humain. Il sera intéressant de vérifier ces conclusions sur le squelette lorsque celui-ci sera mieux connu.

*Eoanthropus Dawsoni*. — On sait que ce nom s'applique à l'homme de Piltown connu par des restes incomplets, un fragment de crâne dénotant un type humain supérieur, à front élevé, et une mandibule à caractères pithécoïdes marqués. Cet homme remonterait au Pleistocène ancien. La trouvaille était restée très isolée depuis 1912, quand, en 1935, on découvrit dans une terrasse de la Tamise, près de Swanscombe, un occipital puis un pariétal humain associés à une industrie lithique acheuléenne. Ce crâne, un peu plus récent que celui de Piltown, formerait chaînon entre l'*Eoanthropus* et *Homo sapiens*. « Depuis la découverte de Swanscombe, dit Georges MONTANDON, un pas est fait en avant vers l'acceptation d'une ligne eoanthropienne-humaine, parallèle à une autre lignée hominienne primitive » (*Homo neandertalensis*). Remarquons qu'une conclusion aussi importante demanderait à être étayée par des documents plus complets et plus nombreux. Ce n'est pas impossible, mais on ne peut pas dire que ce soit prouvé.

*Pithecanthropus erectus*. — La découverte du Pithécanthrope à Trinil (Java), par E. DUBOIS, avait été suivie de campagnes de fouilles infructueuses. C'est seulement dans ces dernières années, que von KÖNIGSWALD a trouvé toujours à Java, mais dans la localité de Sangiran, des documents nouveaux sur cet être dont tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il constitue un intermédiaire morphologique entre les grands Singes et l'Homme. On possède maintenant une boîte crânienne plus complète, un fragment de mandibule massive et surtout un maxillaire encore en partie inédit ; ce dernier montre un arc dentaire en forme de U majuscule, avec diastème entre canine et incisives, caractères franchement pithécoïdes. Mais si notre connaissance du crâne et de la dentition s'est ainsi accrue, par contre, il semble qu'il faille rayer des documents types le fémur trouvé à Trinil par DUBOIS. En effet, celui-ci, très humain, est très différent du fémur du Sinanthrope ; or Pithécanthrope et Sinanthrope sont deux formes très

voisins par les crânes ; leurs squelettes doivent, semble-t-il, présenter de grandes analogies. D'ailleurs le fémur de Trinil, par sa grande taille, s'associe mal aux crânes connus du Pithécanthrope.

Malgré leur intérêt, ces découvertes ne permettent pas encore un choix objectif entre les deux interprétations possibles de ce grand Primate : la 1<sup>re</sup> qui fait du Pithécanthrope un Gibbonidé très évolué, une fin de rameau (dans ce cas les caractères humanoïdes sont dus à la convergence), la 2<sup>e</sup> qui en fait le plus primitif des Hominiens, soit que l'on considère qu'il s'agit d'une branche latérale éteinte, soit qu'on le place sur la lignée conduisant à *Homo neanderthalensis* (alors les caractères humanoïdes sont l'indice d'une parenté). Pour trancher entre une convergence et une parenté réelle, il ne faut pas raisonner seulement sur une partie du squelette, il faut disposer de l'ensemble ; il faut ensuite connaître autant que possible ses mutations antérieures et postérieures pour savoir dans quel sens il évolue.

*Sinanthropus pekinensis*. — Les fouilles activement poussées de 1929 à 1939 à Choukoutien près de Pékin ont fourni des fragments crâniens d'une quarantaine d'individus d'un être, le Sinanthrope, dont on s'est demandé s'il fallait le séparer du Pithécanthrope, tant les caractères crâniens sont proches. Cependant la forme chinoise montre une dentition à cachet un peu plus humain que celle de Java, ce qui s'accorde avec une capacité crânienne supérieure. Par contraste avec une documentation aussi abondante, les restes du squelette sont d'une rareté extrême, et même anormale. Si l'on considère, d'autre part, que les couches fossilifères ont livré avec les restes d'une industrie lithique très primitive, des traces de foyer, on se trouve en présence de deux interprétations possibles :

ou bien l'usage du feu est le fait du Sinanthrope dont la nature hominienne serait ainsi démontrée ; l'abondance des crânes dans le gisement témoignerait de mœurs anthropophages ;

ou bien le feu et les silex sont les manifestations de l'activité d'un homme pleistocène pour qui le Sinanthrope aurait été un gibier. Sans doute on n'a pas retrouvé trace du squelette de cet homme primitif, mais il n'y a rien d'impossible à ce que des circonstances telles que rites funéraires spéciaux, en aient empêché la fossilisation.

*Homo neanderthalensis*. — On est maintenant très renseigné sur cet homme primitif, et les découvertes récentes faites dans la péninsule italienne n'ajoutent que peu de chose à la magistrale étude de Marcellin Boule sur l'Homme de la Chapelle-aux-Saints. Cependant, il est intéressant d'apprendre qu'un Néanderthalien, contemporain du nôtre, a vécu à Java (*Homo Soloensis*). C'est une race spéciale, de dimensions supérieures à celle d'Europe, bien humaine par sa forte capacité crânienne, mais avec quelques caractères un peu plus pithécoïdes. Au Pleistocène moyen, ce type humain était sans doute répandu dans toute l'Eurasie.

La question de savoir si l'homme de Néanderthal est l'ancêtre de l'*Homo sapiens* ou bien s'il représente un rameau latéral éteint, reste controversée. M. Boule, on le sait, avait pris parti pour la seconde hypothèse. Les négroïdes de Grimaldi qui appartiennent au bloc de l'*Homo sapiens*, ont été les contemporains des Néanderthaliens sur le sol d'Europe. D'autre part, les Cro-Magnon, dit Boule, qui semblent supplanter brusquement ceux-ci

dans notre pays, devaient exister antérieurement quelque part, à moins d'admettre une mutation trop importante et trop brusque pour ne pas être absurde. On a cru trouver récemment des formes de passage entre les deux types humains dans des squelettes découverts en Palestine, dans un niveau archéologique levalloiso-moustérien. Il faut reconnaître que ce qui en a été publié jusqu'ici n'est pas très probant. La haute stature des types masculins rappelle celle des Cro-Magnons les plus authentiques. Les caractères de la face semblent très variables suivant les individus. D'autre part, la corrélation entre la chronologie palestinienne et la nôtre sera délicate. En bref, jusqu'à plus ample informé, les arguments fournis par BOULE conservent toute leur valeur.

En définitive, il faut constater que la paléontologie humaine, en dépit d'actives recherches, n'a pas fait dans ces 30 dernières années des progrès comparables à ceux de la paléontologie tout court. Cela tient, sans doute, au fait que les Primates supérieurs ont dû être peu nombreux jusqu'à l'Holocène. Leurs conditions de vie sont par ailleurs peu favorables à la fossilisation. Il ne faut pas se le dissimuler, mais la documentation paléontologique que nous possédons sur eux est loin d'avoir la valeur démonstrative des reconstitutions relatives à l'histoire des Équidés, des Camélidés, ou des Proboscidiens par exemple.

---

## Notes faunistiques. II. Crustacés.

Par Paul REMY.

COPÉPODES. J'ai trouvé 6 Harpacticoides en forêt, dans la région profonde des amoncellements importants de feuilles mortes de Hêtre, au fond de dépressions (fossés, trous formés par le déracinement des arbres, grandes fentes de rochers, etc.). Les feuilles qui sont au voisinage du sol sont serrées les unes sur les autres, humides pendant toutes l'année ; entre elles se trouve un lavis de radicelles et de filaments mycéliens. Les animaux se déplacent péniblement dans la très mince pellicule d'eau qui recouvre chacune de ces feuilles de la zone profonde.

*Bryocamptus* (*B.*) *pygmaeus* G. O. Sars. Hêtraie voisine de l'établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne (Orne), août 1938 ; dét. W. Klie.

J'ai aussi rencontré cette espèce (dét. J. Roy) dans la mine de fer de Maxéville (banlieue de Nancy), à 200 m. de l'entrée, sur une chandelle de boisage, moisie, humectée par des suintements descendant du plafond, fin 1938.

Connu d'Europe (Iles britanniques, Alpes, Pyrénées, Suisse, Pologne, Balkans) d'Algérie et d'Amérique du Nord (environs de New York).

A été signalé dans le domaine souterrain : houillère près de Newcastle, grotte des Pyrénées-Orientales, grottes près de Neuchâtel (Suisse), puits près de Bâle, grotte en Bade, galeries de mine du Schneeberg en Saxe, deux grottes de Grèce et une de Transylvanie.

Vit dans divers types de collections d'eau, mais surtout dans les mousses humides, parfois aussi dans les trous d'arbres.

*Bryocamptus* (*B.*) *Zschokkei* Schmeil. Roussillon : dans la hêtraie de Sorède, alt. 400 m. environ, 5 septembre 1934 (dét. J. Roy). Corse dans la

forêt de Valdoniello, sous les Hêtres voisins du col de San Pietro, alt. 1.400 m., 5 août 1942 (dét. W. Klie).

Répandu en Europe, dans l'Inde et au Canada. Rencontré parfois dans des souterrains en Europe : Pyrénées, Bade, Saxe, Suisse, Grèce. Fréquente très souvent les eaux courantes (rivières et sources) relativement froides, neutres, riches en oxygène, mais a été observé aussi en eau stagnantes (lacs) et dans la mousse.

*Bryocampus ? pyrenaicus* Chappuis. Des immatures dans la hêtraie de Sorède, 5 septembre 1934 (dét. J. Roy). Connue de grottes pyrénéennes.

*Moraria frondicola* W. Klie. Corse près du col de San Pietro, avec *B. Zschöckei*. Cette station est la seule connue (Klie 1943).

*Maraenobiotus Vejdoskyi* Mrázek subsp. *truncatus* Gurney. Hêtraie de la Rocholle, au Magny-Maubert, commune de Servance (Haute-Saône), alt. 550 m., 2 avril 1937 (dét. W. Klie).

N'avait encore été rencontré qu'en Grande-Bretagne, dans la mousse, le terreau de feuilles mortes, la tourbe. La forme type est largement distribuée en Europe (Grande-Bretagne, France [Dombes], Allemagne, Suisse, Tchécoslovaquie).

*Maraenobiotus* V. subsp. *tenuispina* J. Roy. Forêt de Haye près de Ludres (Meurthe-et-Moselle), alt. 400 m., juin 1928 et 1929 ; hêtraie près de la maison forestière de Retournemer (Vosges), alt. 800 m., 28 mai 1930 ; hêtraie près du Château-Lambert (Haute-Saône), alt. 700 m., 31 juillet 1931 (dét. J. Roy). Connue de France (Rambouillet).

*Maraenobiotus* sp. ♀. Hêtraie de Sorède, 5 septembre 1934.

*Epactophanes Richardi* Mrázek. Corse, forêt de Vizzavona, près du pont de la route nationale sur le Fulminato, alt. 980 m., 26 juillet 1942 (dét. W. Klie).

Disséminé en Europe, Canada, Malaisie. On l'a rencontré dans la mousse humide, une fois dans un arbre creux ; existe dans une grotte serbe.

*Epactophanes muscicolus* Richters. Roussillon : hêtraie de Sorède, 5 septembre 1934 (dét. J. Roy).

Disséminé en Europe, Amérique du Nord, Guyane, Nouvelle-Guinée. Habite la mousse et les feuilles mortes ; existe dans une grotte suisse (Neuchâtel).

ISOPODES. *Asellus (Proasellus) meridianus* Racovitza. Cet Aselle est répandu dans les eaux épigées d'Europe occidentale (Irlande, Angleterre, France, ouest de l'Allemagne) (Remy 1941). Sa variété *belgicus* Arcangeli habite une grotte de Belgique.

En Lorraine, on ne connaissait *A. m.* que de Bar-le-Duc (Baudot 1926). Je l'ai rencontré en assez grande abondance le 24 juin 1928 et le 5 juin 1933 sur le territoire de la commune de Bioncourt (Moselle), dans le fossé qui longe le bord gauche de la route de Bioncourt à Brin, à 1 m. de son embouchure dans la Seille, tout près du pont de Brin. Je ne l'ai pas trouvé dans la Seille où, par contre, il y avait de très nombreux *Gammarus (Rivulogammarus) Roeselii* Gervais sous le pont.

*Asellus (Proasellus) cavaticus* Schiödt. Je viens d'en déterminer un ♂ presque adulte pris par B. Condé, en même temps qu'un jeune *Niphargus* indéterminé, dans la grotte de l'ermitage de Saint-Valbert (Haute-Saône), le 15 juin 1943.

En 1929, Max VACHON a pêché plusieurs spécimens d'un Aselle apigmenté et aveugle dans un puits de Dijon, et me les a remis pour étude; ces animaux, dont les plus longs atteignent 6 mm. 75, sont des *Asellus cavaticus* qui diffèrent légèrement, par quelques caractères, des spécimens lorrains de cette espèce.

*A. cavaticus* est un troglobie largement répandu en Europe : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suisse, Italie, Yougoslavie. En Lorraine, je l'ai rencontré à Pierre-la-Treiche (Meurthe-et-Moselle) dans les grottes de Sainte-Reine (où R. FLORENTIN [1904] l'avait capturé déjà) et dans une source près d'Houdemont (Meurthe-et-Moselle). R. HUSSON l'a récolté dans des galeries de mines lorraines. Dans les collections du Laboratoire de Zoologie de Nancy se trouve un lot, en médiocre état de conservation, d'Aselles apigmentés et aveugles, récoltés en juin 1896 à Nancy, dans le réservoir d'eau de Boudonville; tous ces animaux sont des ♀; la taille des plus grands dépasse sensiblement celle des *A. cavaticus* adultes; j'ai étudié un de ces gros spécimens en 1927: je ne puis affirmer qu'il appartienne à cette espèce.

AMPHIPODES. *Niphargus aquilex Schellenbergi* Karaman. Répandu des Pyrénées à la Belgique et à l'Allemagne; il est le *Niphargus* le plus commun en Belgique (32 stations; LERUTH 1938) et dans l'Est de la France (39 stations dont 23 souterraines; HUSSON 1939).

A la liste établie par ce dernier, j'ajoute 3 sources froides épigées, où l'espèce est abondante (dét. A. SCHELLENBERG): a) source à l'extrémité Nord du village de Moncel, près de Domrémy-la-Pucelle (Vosges), 7 mai 1933; b) source du Beuletin aux Rondes-Planches, commune de Servance (Haute-Saône), 16 avril 1938; c) source entre le pont des Champs-Fourguenons et le Ru-Jeanot, commune de Ternuay (Haute-Saône), 22 avril 1938.

*Gammarus (Echinogammarus) pungens* M. Edw. J'en ai trouvé de nombreux spécimens en Corse à la Marine de Sisco (côte orientale du cap Corse) entre le lieu dit Renaggio et la fontaine de la Piève, alt. 5 m., le 3 septembre 1942. Les animaux (dét. A. SCHELLENBERG) étaient localisés sous quelques pierres dans une grosse rigole qui part de la rive droite du ruisseau de Sisco et conduit l'eau dans les cultures. Ce sont les seuls Amphipodes d'eau douce que j'ai rencontrés pendant les 6 semaines que j'ai passées en Corse et au cours desquelles j'ai visité soigneusement de très nombreuses stations d'eau douce entre Ajaccio et le cap Corse, d'une part, Evisa et La Porta, d'autre part; le groupe est donc certainement mal représenté sur l'île; d'ailleurs l'expédition allemande qui a exploré celle-ci sous la conduite de P. SCHOTTLÄNDER en 1914, n'en a trouvé en eau douce que deux individus, appartenant tous deux au genre *Niphargus* et non déterminés spécifiquement (SCHELLENBERG 1926): un dans un torrent près de Vizzavona, l'autre près de Bastia dans la partie supérieure du Fangò, ruisseau dans lequel j'ai cherché en vain des Amphipodes au niveau du hameau de Paratoggio, le 4 septembre.

*G. pungens* est une forme périméditerranéenne: France méridionale (région de Montpellier), Italie jusqu'aux Alpes (lacs de Garde et de Lugano), Sicile, Yougoslavie (lac de Vrana près de la côte dalmate et région de la Naretva), Dodécanèse (îles de Karpathos et de Rhodes), Chypre, Syrie, Afrique du Nord (de la Cyrénaïque au Maroc).

*Astacus astacus* L. et *A. pallipes* Lereb. J'ai pêché *A. pallipes* dans le

ruisseau de la Pitole, sous-affluent de la Saône, à Chauvirey-le-Vieil (Haute-Saône) le 2 septembre 1935. Pendant l'été de 1935, on aurait capturé 10.000 exemplaires environ de cette Écrevisse dans cette région du ruisseau, où l'animal a subsisté pendant l'épizootie qui a sévi dans le Nord-Est de la France au début de ce siècle et à la fin du précédent.

FLICHE (observations inédites, communiquées à Godron entre 1863 et 1880, et figurant dans les notes manuscrites laissées par celui-ci) dit qu'*A. pallipes* se trouve dans la partie de la Jamagne (émissaire du lac de Gérardmer) qui devient torrentueuse en se dirigeant vers Granges, et qu'il ne remonte pas jusqu'à Gérardmer. Fliche relate aussi qu'*A. astacus* existe, mais en petite quantité, de temps immémorial, dans toute la partie supérieure de la Jamagne, et que sa carapace y est aussi solide que dans les eaux des terrains calcaires ; l'espèce, ajoute-t-il, aime surtout les eaux tranquilles. D'après Godron (1863), *A. astacus* était assez commun autrefois dans les ruisseaux et dans quelques rivières lorraines : près de Nancy dans le ruisseau de l'étang Saint-Jean, comblé aujourd'hui, dans la Sarre, la petite Rosselle, l'Orne et surtout la Meuse et les ruisseaux tributaires de ce fleuve ; d'après ce même zoologiste, *A. pallipes* vivait, en 1863, dans les ruisseaux des environs de Gérardmer et dans la Meuse où il habitait des cantons qui ne sont pas fréquentés par *A. astacus*.

On trouvera de nombreux autres renseignements concernant la distribution d'*A. astacus* et d'*A. pallipes* en Lorraine et en Franche-Comté dans l'excellente monographie publiée par ANDRÉ et LAMY (1935).

#### BIBLIOGRAPHIE

1935. ANDRÉ (M.) et LAMY (Ed.). — *Les Écrevisses de France*. Paris, chez les auteurs, 89 p.
1926. BAUDOT (Ed.). — Quelques espèces intéressantes des ruisseaux du Barrois. *C. R. Congr. Soc. sav., Sc.*, p. 321-325.
1904. FLORENTIN (R.). — Faune des grottes de Sainte-Reine. *Feuille j. Nat.*, 34, p. 176-179.
1863. GODRON (D.-A.). — Zoologie de la Lorraine ou catalogue des animaux sauvages observés jusqu'ici dans cette ancienne province. *Mém. Acad. Stanislas*, p. 355-643.
1939. HUSSON (R.). — Amphipodes des galeries de mines de France. *Arch. Zool. exp.*, 81, N. et R., p. 101-111.
1943. KLE (W.). — Harpacticoiden aus Fallaub. *Zool. Anz.*, 142, p. 183-191.
1938. LERUTH (R.). — Remarques écologiques sur le genre *Niphargus* (Crust. Amphip.). *Bull. Soc. roy. Sc. Liège*, p. 512-518.
1941. REMY (P.). — Asellotes de Yougoslavie et de Grèce. *Arch. Zool. exp.*, 82, N. et R., p. 1-25.
1926. SCHELLENBERG (A.). — Beiträge zur Kenntnis der Land- und Süßwasserfauna Korsikas. I. Ergeb. der Dr. Paul Schottländer-Lehrexpédition des Jahres 1914. *Amphipoda. Mitt. zool. Mus. Berlin*, 12, p. 264.

#### SECTION BOTANIQUE.

*Amarantus Bouchoni* Thellung.

Par QUENEY et COQUILLAT.

Cette plante n'est encore mentionnée dans aucune flore française. Découverte en 1925 à Bordeaux, puis reconnue bientôt à Paris, dans la banlieue

parisienne, et dans l'Ouest de la France, elle paraît se multiplier rapidement. Décrite par THELLUNG dans le *Monde des Plantes* (n° 45-160, mai-juin 1926, pp. 4-5), elle a été l'objet d'une étude comparative par P. JOYET, dans un *Bulletin du Museum national d'H. N.* de 1940<sup>1</sup> en même temps que d'un résumé historique de la découverte.

Nous l'avons trouvée à Lyon le 27 octobre 1943, au cours d'une herborisation faite le long du Rhône dans les terrains vagues qui avoisinent l'avenue Leclerc, sur la rive gauche du fleuve, en amont du pont Pasteur, et quelques jours après, sur le plateau de Caluire, sur des décombres au bord de la route de Vassieu au Vernay, en compagnie de quelques autres plantes rudérales, et notamment d'*Amarantus chlorostachys* (Willd.). Comme c'est la première fois, croyons-nous, qu'elle est signalée dans notre région, nous pensons qu'il n'est pas inutile d'en donner une description détaillée :

Tige dressée, striée, glabre, à rameaux étalés puis ascendants, un peu pubescente dans le haut; feuilles vertes tachées de brun ou de rouge, assez longuement pétiolées, à limbe ovale ou rhomboidal, oblong dans le haut, glabres, ponctuées, à bords un peu sinueux, à terminaison obtuse, légèrement émarginée, avec un mucron très fin en acicule pouvant atteindre 2 mm. de long; fleurs verdâtres ou rougeâtres, disposées en épis grêles, les uns axillaires et dressés, les autres en panicule terminale non feuillée, à épi terminal bien plus long que les autres (10 cm. et plus); à la base de chaque fleur, deux bractées linéaires, aiguës, dépassant les sépales d'au moins 1/3 de leur longueur; 3 à 5 sépales ovales, aigus et plus courts que le fruit à maturité<sup>2</sup>; fruit ovoïde, subglobuleux lisse, *indéhiscents*, ou se déchirant irrégulièrement, mais ne s'ouvrant jamais par une fente circulaire transversale comme on le voit chez d'autres *Amarantus*, et aussi chez les plantains, les primevères, les anagallis etc..., graine ronde, presque sphérique, lisse, brillante, brun-noirâtre.

Notre détermination a été faite d'après les renseignements recueillis dans l'article de P. JOYET, du *Bulletin du Museum*, ci-dessus mentionné. Pour plus de sûreté, nous avons soumis quelques échantillons de notre récolte à l'examen de M. JOYET qui a confirmé l'exactitude de notre détermination<sup>3</sup>.

Si on compare cet *Amarantus* aux autres antérieurement décrits, on voit qu'il se distingue assez aisément d'*A. retroflexus* L.; d'*A. hybridus* L. et notamment de sa variété *chlorostachys* Willd. qui ont tous leurs fruits déhiscents; d'*A. deflexus* L., d'*A. blitum* L. et d'*A. sylvestris* Desf. dont les bractées sont inférieures ou au plus égales au fruit; enfin d'*A. albus* L. dont les fleurs sont toutes disposées en glomérules axillaires et non en épis.

Quelle est la valeur systématique de cet *Amarantus*? Doit-on le considérer comme une espèce distincte ou comme une simple variété d'espèces déjà décrites? THELLUNG hésite à se prononcer et laisse à chacun la liberté

1. Voir la note de P. JOYET sur Trois Amarantes de Paris et de sa banlieue. *Bulletin du Museum National d'H. N. de Paris*, 2<sup>e</sup> série, t. XII, n° 5-6-7, juin, novembre, décembre 1940, pp. 361-372.

2. Une certaine incertitude reste quant au nombre des sépales qui sont difficiles à isoler et à séparer des bractées des jeunes fleurs voisines. Le nombre 3 nous a paru le plus fréquent, 5, d'après certains observateurs, serait cependant la règle.

3. Nous sommes heureux d'adresser ici nos très vifs remerciements à M. P. JOYET pour l'extrême obligeance qu'il a eue à nous renseigner sur *A. Bouchoni* et à nous documenter sur quelques autres Amarantes de la région lyonnaise.

entière de faire valoir son opinion personnelle. En raison de son fruit indéhiscant qui est un caractère net et facile à observer, nous en ferons volontiers une espèce distincte, une espèce jordanienne. Cette opinion pourra se modifier quand on sera fixé sur l'origine, actuellement inconnue, de cette plante. Est-elle originaire de quelque région exotique comme d'autres Amarantes sont originaires d'Amérique ; ou bien est-ce une mutation, ou bien encore un hybride ? Toutes questions qui restent sans réponse pour le moment.

En attendant, contentons-nous d'enregistrer cette plante dans la flore rudérale lyonnaise ; elle paraît ne pas être la seule. Les observations que nous avons faites et que nous poursuivons sur nos récoltes, nous permettent déjà d'affirmer qu'à l'A. *Bouchoni* Thellung, il y aura lieu d'ajouter quelques formes se rattachant à l'espèce collective A. *hybridus* L. et notamment sa variété *chlorostachys* Willd. dont nous avons recueilli des échantillons dans les cultures de Caluire. Signalons en outre, une espèce voisine d'A. *albus* L. qui est l'A. *blitoides* Watson, d'origine américaine. Cette amarante est aussi à rechercher dans notre région où il y a des chances qu'on la trouve mêlée à d'autres commensales adventices de nos cultures.

Il est à souhaiter que nos collègues collaborent à ces recherches pour déterminer les points d'installation et afin de pouvoir dater les époques de leur envahissement. Le genre Amarante apparaît comme un complexe difficile à débrouiller, et ce ne sera pas trop des efforts conjugués de plusieurs chercheurs pour arriver à des conclusions précises tant en ce qui concerne le nombre des espèces, sous-espèces, variétés et formes, que leur origine.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Huitième note sur les Buprestides

Par LÉON SCHAEFER.

(Suite et fin.)

**Agrilus curtulus** Mulsant et Rey, *Ann. Soc. Lin. Lyon*, X [1863], p. 12 ; Opusc. XIII (1863), p. 12. — Mars., *Mon. Bupr.* (1865), p. 465. — Bauduer, *Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse* (1878), p. 80 ; *Rev. Ent.* (1883), p. 21. — Rey, *Ech.* (1891), p. 21. — Fauc., *Faune anal.* (1892), p. 255. — Porta, *Faun. Col. Ital.*, suppl. (1934), p. 178. — *planiceps* Ab., *Rev. Ent.* (1897), p. 7, 25. — Kerr., *Gen. Ins.* (1903), p. 288. — Bétis, *Syn. Col.* Var (1912), p. 459. — Bedel, *Faune Seine* (1921), p. 205, 216. — Théry, *Bupr.* (1942), p. 145, 146. — *litura* Ab. (pars), *Rev. Ent.* (1897), p. 18, 25. — Portev., *Col. Fr.*, II (1931), p. 330.

Types du *curtulus* : Collines du Beaujolais ; mai et juin.

Types du *planiceps* : Saint-Germain-en-Laye (Ch. BRISOUT), N.-D. de Lure (RIZAUCOURT), Sainte-Baume (ABEILLE).

L'*Agrilus curtulus* Muls. a été redécrit par ABEILLE DE PERRIN sous le nom de *planiceps*. Cet auteur qui méconnaissait le véritable *curtulus*, et s'était élevé contre la réunion de *planiceps* à *curtulus*, estimait (ex description) que ce dernier devait être réuni à l'*Agr. litura* Kiesw. de Styrie. Cette opinion a prévalu depuis chez la plupart des auteurs. Toutefois J. OBERBERGER (*Jub. Sb.*, 1924, p. 49, et *Col. Catal.*), qui, à l'exemple d'ABEILLE, interprète faussement *curtulus* et maintient *planiceps* comme

espèce distincte, sépare spécifiquement *litura* de son *curtulus*. J'ai reçu de M. OBENBERGER un exemplaire déterminé *curtulus* Muls., il ne m'a cependant pas paru différer de *litura* Kiesw.

Quant à la synonymie *curtulus* = *planiceps*, déjà indiquée d'ailleurs dans le Catalogue SAINTE-CLAIRE DEVILLE/MÉQUIGNON, je l'ai établie en examinant les quatre spécimens typiques de *curtulus* figurant dans la collection REY, au Muséum de Lyon, et les types de *planiceps* provenant de Saint-Germain et de N.-D. de Lure (Muséum de Paris).

A. THÉRY (1942, p. 145) réunit *curtulus* à *litura* comme variété à élytres uniformément pubescents. En réalité, nous sommes en présence de deux espèces bien distinctes. La seconde appartient à un groupe différent (gr. *graminis*), où la pubescence élytrale claire est interrompue après le milieu, et cette pubescence chez *litura* n'existe même le plus souvent que dans la région postérieure des élytres (type de KIESENWETTER). Chez *curtulus* par contre, elle est toujours continue dans le sens de la longueur, bien que, chez les exemplaires défraîchis, plus clairsemée transversalement après le milieu, comme c'est le cas pour les quatre exemplaires originaux que j'ai examinés. Aussi c'est à tort que MULSANT a décrit son espèce avec une pubescence claire interrompue après le milieu, caractère qui a induit ABEILLE DE PERRIN en erreur.

L'*Agr. litura* s'éloigne encore de *curtulus* par la pubescence blanchâtre ou cendrée, non doré clair, la tête moins large, moins convexe, les angles postérieurs du pronotum à sommet plus aigu, le dessus plus foncé, vert olive, avec la partie postérieure des élytres obscurcie. Il est proche de *hastulifer* Ratz., mais s'en distingue aussitôt par son apophyse prosternale lancéolée, comme chez *dérasofasciatus*, et non à côtés parallèles.

A propos de *litura*, REY a écrit (1891, p. 19) : « Indiquée de Styrie cette espèce se trouve, mais rarement, dans les environs de Lyon. Elle est parfois bleue. » Cette citation de Lyon, que je n'ai pu confirmer, doit être considérée comme erronée. Dans la collection REY, trois exemplaires sont classés sous le nom de *litura*. Le premier porte une étiquette de localité : Styrie, KIESENWETTER. Il ne présente de pubescence que dans la partie postérieure des élytres. Le deuxième, dépourvu d'étiquette, ne diffère pas du *curtulus* ; le troisième, sans étiquette encore, m'a paru se rapporter aussi au *curtulus*, mais sa pubescence a presque totalement disparu et sa coloration est bleue. Sont-ce les *litura* lyonnais dont REY a parlé ?

### Remarques sur *Hypurus Bertrandi* Perris (Col. Curculionidae).

Par G. TEMPÈRE.

*Hypurus Bertrandi* Perris est la plus grosse et la moins localisée des trois ou quatre espèces françaises du petit groupe des *Curculionidae Ceuthorrhynchini Hypurina*. On en trouve de très bonnes description et figure dans les *Ceuthorrhynchini* gallo-rhénans, par A. HUSTACHE (1920). Elle est d'ailleurs aisément reconnaissable.

Généralement rare, cet Insecte s'est montré en abondance dans certaines localités de la région de Bordeaux, au cours de l'été de 1943 ; de ce fait, j'ai

pu étudier son éthologie, qui était à peu près inconnue (cf. *Revue de Zoologie agricole et appliquée, Bordeaux, 1943*) et faire quelques constatations, dont certaines peuvent intéresser plus particulièrement les entomologistes de la région lyonnaise.

1° Claudius REY prenait cette espèce, en 1881, à Saint-Genis-Laval, en battant des « couvertures de paille », dans un verger<sup>1</sup>. Cette indication, qui ne peut laisser place à aucun doute (des spécimens doivent d'ailleurs figurer dans la collection REY) semble avoir échappé aux auteurs des récents travaux de faunistique français, qui ne mentionnent *H. Bertrandi* que du Sud-Ouest et des départements littoraux de la Méditerranée. Sa présence aux environs de Lyon élargit notablement son aire de répartition et il serait intéressant de savoir s'il s'y trouve encore actuellement.

2° REY a fondé son genre *Hypurus*, principalement, sur les caractères particuliers de l'abdomen chez l'un des sexes. En attribuant ces caractères au mâle, il a commis une méprise qu'ont reproduite des travaux postérieurs. C'est en réalité la *fenelle* qu'il a décrite pour le mâle, ainsi que j'ai pu facilement le constater par l'observation de nombreux accouplements, ainsi que par l'extraction de l'appareil copulateur.

C'est qu'il y a 60 ans, d'excellents entomologistes décidaient, le plus souvent, du sexe d'un insecte, uniquement d'après ses caractères externes ; l'idée ne leur venait guère, d'ordinaire, d'effectuer un contrôle en pratiquant la petite opération qui, de nos jours, est devenue si courante. Les caractères attribués au mâle par REY, puis par A. HUSTACHE (*loc. cit.*) sont donc ceux de la *fenelle* et inversement ; c'est une *fenelle* que représente la figure citée plus haut.

3° *Hypurus Bertrandi* vit sur le Pourpier commun. Il semble que cela soit connu depuis longtemps peut-être ; mais un mystère entoure l'identité de celui qui a observé ce victus pour la première fois, ainsi que la façon dont il l'a fait connaître.

En 1920, A. HUSTACHE écrivait, au sujet de ce Charançon : « Mœurs inconnues », et jusqu'à ce qu'une indication antérieure soit retrouvée, je reste le premier à avoir signalé positivement (*Bull. Soc. Ent. France, 1940, 77*), les rapports entre *Hypurus Bertrandi* et *Portulaca oleracea* L.

4° La larve de notre Insecte vit en mineuse dans la feuille du Pourpier ; je n'ai observé aucune réaction de la part de la plante. Or, A. HUSTACHE a décrit (*Bull. Soc. royale entomol. d'Égypte, 1926, 262*) un *Hypurus portulacae*, qui aurait été obtenu d'une cécidie du Pourpier par A. Alfieri, et que H. WAGNER (*Entomolog. Blätter, 1937, 289*) a mis en synonymie de *H. Bertrandi* Perris. Si l'insecte égyptien est bien réellement cécidogène, ce qui reste sans doute à confirmer, il semble que cette synonymie soit *a priori* discutable ; il s'agirait pour le moins d'une race biologiquement distincte.

5° Nous ne connaissions naguère, dans les collections bordelaises, qu'une demi-douzaine d'exemplaires de l'espèce, recueillis de 1901 à 1930, en Gironde, par quatre entomologistes. En 1943, il a pu m'en passer sous les yeux des centaines, à l'état de larves et d'imagos. Il y a eu « explosion » de

1. Note sur le *Ceuthorrhynchus Bertrandi* Perris, constituant un genre nouveau. [*Revue d'Entomologie, I (1882), pp. 186-189*].

cet Insecte, aux environs de Bordeaux, sous l'influence de conditions favorables (sécheresse très marquée ?). Il serait intéressant encore de savoir si le même fait s'est produit en d'autres points : départements méditerranéens et région lyonnaise, où l'Insecte a pu se maintenir depuis les captures de REY, mais si peu abondamment qu'il est demeuré inaperçu. Les dégâts qu'il commet sur le Pourpier, sous ses deux états actifs, lorsqu'il se montre en nombre, sont considérables et peuvent mettre sur la voie de sa découverte, autrement assez malaisée.

Je serais heureux d'avoir connaissance des observations qu'ont pu faire, à cet égard, mes collègues entomologistes de la Société Linnéenne de Lyon.

## LIVRES NOUVEAUX

H. ROMAGNESI : *Les Rhodophylles de Madagascar (Entoloma, Nolanea, Leptonia, Eccilia, Claudopus)*, Paris, 1941.

Second volume du prodrome à une flore mycologique de Madagascar, cette importante monographie est précédée d'une introduction générale sur la classification, la phylogénie, la répartition géographique et la toxicologie des rhodogoniosporales. Le mycologue moderne, habitué à un travail sur le terrain, précédant une étude minutieuse des champignons frais et en bon état, se trouve quelque peu dérouté lorsqu'il doit appliquer sa sagacité et son flair mycologique à des espèces lointaines, récoltées par un collecteur dont les notes sont parfois maigres et imprécises, conservées dans des liquides que l'on dit souvent avec euphémisme « préservateurs ». L'A. nous en prévient dans son avant-propos et a tenu à le souligner.

Quelle est cependant l'intérêt d'une telle monographie ? La grande île est le seul chaînon phylogénique que les mycologues aient à leur disposition. Le caractère primitif de la flore mycologique de l'île déjà mis en évidence par HERM est pleinement confirmé par l'A. On voit l'intérêt d'un tel fait et l'étude de la phylogénie des agarics peut ainsi sortir du domaine de l'hypothèse pure où la confinait jusqu'ici l'absence complète de documents paléontologiques.

M. L.

P. CURÉ : *Les essais de représentations synthétiques des climats pour la géographie botanique. Documents pour les cartes de productions végétales*, série : Généralités ; t. III ; vol. 1 ; art. 1, 1943.

L'A. passe en revue les différents principes employés pour classer les climats, puis leurs représentations numériques et graphiques à l'aide de facteurs météorologiques dont il donne les caractéristiques. La représentation chromatique à l'aide des trois couleurs d'après la synthèse cartographique de GAUSSEN permettent à l'A. de dresser une carte des climats du globe.

G. N.

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. GALINAT, 27, allée de Tourny, Périgueux, OFFRE graines de plantes du Sud-Ouest.

Comptoir Central d'Histoire Naturelle N. BOUBÉE et C<sup>ie</sup>, 3, place Saint-André-des-Arts, Paris, VI<sup>e</sup>, ACHÈTERAIT tous fossiles caractéristiques, par quantité, et de bonne qualité, principalement du Primaire et du Secondaire. Achat minimum 25 pièces par espèce. Prière faire offre.

A VENDRE : *Microscope Zeiss* grand modèle avec optique apochrom. ocul. compens. et condensat. fond noir ; parf. état. *Balance à précision* s. cage, portée 100 gr., sens. 1/2 mgr., état neuf. Faire offres : L. BERNER, 34, rue Barbaroux, Marseille.

Imprimerie Protat Frères, Mâcon, C. O. L. 31.1998.

Avril 1944. — Dépôt légal 2<sup>e</sup> Trimestre 1944. — N<sup>o</sup> d'ordre chez l'imprimeur : 6154.

N<sup>o</sup> d'ordre chez l'éditeur : 13-5. — Le gérant : G. CHAMBERT.

# MAISON DUMAS-VIVIANT

72, Avenue de Saxe, LYON. Tél. M 55-61  
5, rue Marcellin-Allard, St-ÉTIENNE. Tél. 43-12

**MEUBLES - MACHINES**

**FOURNITURES de BUREAUX**

**SPÉCIALITÉ de FICHES de CLASSEMENT**

USINE : 109, rue Ney, LYON

**Pas de Bons Repas**

sans un verre de **SAMOS**

du SAMOS des PÈRES DES MISSIONS AFRICAINES

## COMPAGNIE ÉLECTRO-COMPTABLE

**Machines Electro-Comptables à cartes perforées**

Société Anonyme au Capital de 63.000.000 de frs.

*Magasin de vente et salle d'exposition :*

360, rue Saint-Honoré, PARIS 1<sup>er</sup>

LYON : 4, rue Grölée — MARSEILLE : 58, rue Paradis

**PERRAUD & FILS**

22, Place des Terreaux

**LYON**

T: B 06-39 Adr. Tél. PERRAUFILS-LYON

**FLEURS NATURELLES**

Maison de Premier Ordre

Livraisons rapides directes

ou par ses correspondants

en France et dans tous pays.

Catalogues — Bulletins périodiques — Comptes rendus d'Assemblées  
Têtes de lettres, factures et tous imprimés de bureau

**IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES — MACON**

Publicité en toutes langues européennes et orientales  
Équations et formules de mathématiques, algèbre, chimie

Travaux artistiques en noir et en couleurs  
Similigravure. Trichromie. Héliotypogravure.

*Conditions spéciales aux Membres de la Société*

COMPTOIR CENTRAL D'HISTOIRE NATURELLE

# N. BOUBÉE & C<sup>ie</sup>

3, place Saint-André-des-Arts, et 11, place Saint-Michel. — Paris (6°)

## COLLECTIONS — INSTRUMENTS

### PETITS ATLAS ILLUSTRÉS D'HISTOIRE NATURELLE PARUS

Petit Atlas des Mammifères — 4 fascicules.  
Petit Atlas des Oiseaux — (2<sup>e</sup> édition) — 4 fascicules.  
Petit Atlas des Amphibiens et Reptiles — 2 fascicules.  
Petit Atlas des Poissons — 3 fascicules.  
Petit Atlas des Fossiles. — 3 fascicules.  
Petit Atlas des Insectes. (Sauf Coléoptères et Lépidoptères). — 2 fasc.

### EN PRÉPARATION

Nouvel Atlas des Coléoptères de France — 3 fascicules.  
Nouvel Atlas des Lépidoptères de France — 3 fascicules.  
Atlas des Mammifères de France. — 1 fascicule.  
Atlas des Oiseaux de France — 4 fascicules.

**CATALOGUES FRANCO SUR DEMANDE**

## OPTIQUE JULES PETER

APPAREILS DE LABORATOIRE  
INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

11, rue de la RÉPUBLIQUE, LYON — Tél. Burdeau : 28-69

## IMPRIMERIE TRACOL SAINT-ÉTIENNE

COMMERCE ET ADMINISTRATION

### SPECIALITÉS

IMPRESSIONS EN CONTINU. Recto - Verso - Avec ou sans carbonage.

FORMULES DE CHÈQUES POSTAUX n<sup>os</sup> 1418 et 1419,  
avec impression en noir de la firme, du numéro de compte et,  
le cas échéant, de sommes; de tous textes au verso du talon.

Commande minimum : 2.500.

AVIS DE VIREMENT — BORDEREAUX 101

## LIBRAIRIE DES FACULTÉS JOANNÈS DESVIGNE & C<sup>ie</sup>

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT